

ORGANISATION

JOURNÉE NATIONALE

DES CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

**Un point de communication par département
dans un centre de vacances ou de loisirs**

Les CVL s'inscrivent toujours, aujourd'hui encore plus qu'hier, dans un contexte socio-économique difficile, peu propice à leur développement.

Les coûts des séjours posent cruellement la question de leur accessibilité pour un nombre trop important de familles. L'exercice du droit aux loisirs pour tous reste une question quotidienne d'actualité : **chaque année 3 millions d'enfants ne partent pas en vacances !**

Cet état de fait participe à la fracture sociale, renforce les inégalités entre les enfants et les jeunes et ne favorise pas la promotion socio-éducative due à chaque personne.

Ces espaces de loisirs, de vacances, lieux d'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble, contribuent à la construction d'une société plus solidaire et démocratique.

La JPA a pour ambition d'en assurer la promotion pour faire face à la diminution de leur fréquentation.

Ainsi, il nous faut continuer à communiquer sur les CVL pour démontrer leur intérêt, leur place indispensable dans l'environnement éducatif, leur dimension éducative irremplaçable tant dans la prise en compte de la vie quotidienne que dans le vivre-ensemble, mieux valoriser le sens et les pratiques d'activités proposées aux enfants et aux jeunes dans le cadre de leurs vacances.

Au travers des manifestations de communication conduites par les comités départementaux, le 12 juillet permet de poursuivre une dynamique nécessaire au maintien et à la valorisation des structures de centres de vacances et de loisirs.

La Journée nationale ces centres de vacances et de loisirs s'intègre dans l'opération « **Un million d'enfants en plus en vacances !** ».

Objectifs :

Dans chaque département, un centre de vacances ou de loisirs géré par une organisation confédérée à **La JPA** s'ouvre à tous les élus, décideurs des aides financières pour l'accès aux loisirs, aux responsables des Caisses d'allocations familiales, aux directeurs de la Jeunesse et des Sports...

C'est l'occasion

- **d'EXPLIQUER** la dimension socialisante des loisirs collectifs entre jeunes, l'intérêt pour le développement personnel de l'enfant, la qualité et la diversité des activités proposées, toujours à visée éducative.
- **de RAPPELER** que l'accès à des loisirs de qualité n'est pas un droit effectif pour tous les enfants et que par ailleurs les centres de vacances et de loisirs sont menacés. La Jeunesse au plein air fait six propositions pour répondre à ces préoccupations. Cette journée doit permettre de mobiliser les élus et les pouvoirs publics afin d'obtenir leur mise en oeuvre.
- **de MONTRER** tout ce dont sont privés les enfants qui ne partent pas en centre de vacances ou qui ne fréquentent pas un centre de loisirs en insistant sur le fait qu'un enfant sur trois ne part pas en vacances.

Public :

- Les élus locaux : conseillers généraux, régionaux, députés, sénateurs,
- Le directeur de la CAF, les élus du CA de la CAF, les services sociaux des collectivités territoriales,

Mais aussi :

- Les représentants d'organisations familiales,
- Le directeur départemental et/ou régional JS,
- Les élus des comités d'entreprises, les partenaires associatifs territoriaux,
- Les organisations confédérées, les administrateurs du CA du Comité départemental.